

**Commune  
de AZÉ  
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
06/05/2025

En exercice	Présents	Votants
14	10	12

OBJET DE LA  
DELIBERATION

N° 2025-28 Demande de subvention AZE TT et CDPA 41

Envoyé en préfecture le :

26 MAI 2025

Déposé en ligne le

26 MAI 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze du mois de mai à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, GAUTHIER Cédric, M. MARCO Benjamin,

Absents excusés : M. DELGADO Louis qui a donné pouvoir à M. CHERAMY Laure-Aline,

Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

M. LELEU Eric,

Absent non excusé : M. TYTGAT Loïc

Mme JOLY-LAVRIEUX Martine a été désignée secrétaire de séance ;

Madame BOULAY Maryvonne, Maire, informe que l'association AZE TT a fait parvenir en mairie en date du 17 mars 2025 une demande de subvention. Mme le Maire lit le courrier de demande.

L'association CDPA 41 en date du 14 avril 2025, nous a également fait parvenir une demande de subvention. Cette association est celle qui a écrit un livre sur l'histoire de notre territoire.

Mme le Maire demande l'avis des membres présents.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décident d'octroyer une subvention de 500 euros à l'association AZE TT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décident d'octroyer une subvention de 110 euros à l'association CDPA 41.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

  
BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

  
JOLY-LAVRIEUX Martine